EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Monique BONNET à Philippe GORCE, Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Odile SAUGUES à Olivier BIANCHI**
Excusé(e)s :	**Danielle AUROI, Martine REMBERT-MANTELET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Pascaline BIDOUNG, Madame Danièle GUILLAUME, Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Madame Marie SAVRE et Monsieur Bruno SLAMA entrent en séance avant le vote de la question n° 1.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n° 1 et donne pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT.
Madame Marie SAVRE quitte la séance après le vote de la question n° 5.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET après le vote de la question n° 5.
Monsieur Jérôme GODARD revient en séance avant le vote de la question n° 16 et reprend son pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT.

Rapport N° 34

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS

WAKAN THEATRE **3 500 €**

Cette compagnie en convention triennale avec la Ville prépare une nouvelle création pour l'inauguration de l'Opéra municipal en septembre 2013. Ce spectacle qui emploierait cinq comédiens professionnels clermontois serait une forme déambulatoire qui retracerait l'histoire du théâtre à Clermont-Ferrand. La jauge serait limitée à 40 personnes par séances et 37 représentations sont prévues (soit environ 1 500 spectateurs potentiels). Les représentations débuteraient dès le 14 septembre, pour les Journées Européennes du Patrimoine, et se dérouleraient jusqu'au 18 septembre.

Afin de permettre à la compagnie d'amorcer le travail de création, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de lui verser une avance sous la forme d'une subvention exceptionnelle de 3 500 € (un crédit de 46 500 € est prévu au budget primitif 2013 pour cet événement).

COMPAGNIE LES RAVAGEURS **3 500 €**

La compagnie Les ravageurs est chargée de concevoir l'organisation de la soirée du 5 octobre 2013 dans le cadre de l'inauguration de l'Opéra Municipal. Celle-ci sera dédiée aux six compagnies de théâtre conventionnées avec la Ville (Athra & Compagnie, Brut de Béton Production, Compagnie Dominique Freydefont, Ecart Théâtre, Théâtre du Pélican, Wakan Théâtre) et présentera des extraits de leurs productions. Le comédien et metteur en scène Jean-Luc Guitton se chargera du découpage en séquences et d'établir le fil conducteur de la soirée.

Afin de lui permettre d'amorcer le travail de création, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de lui verser une subvention exceptionnelle de 3 500 € (en complément un crédit de 1 500 € est prévu au budget primitif 2013).

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 janvier 2013

Le Maire

Serge GODARD